

Logements sociaux accompagnés: nouveau

Depuis le mois de novembre de cette année, le Conseil communal a décidé de faire un pas supplémentaire pour les personnes peinant à trouver un logement.

Le Conseil communal et le service social de Villars-sur-Glâne travaillent en partenariat avec le Centre d'accueil de la Tuile depuis sa fondation en 1992. Dans son développement pour pallier aux demandes toujours croissantes de personnes à la recherche d'un logement, la structure d'accueil la Tuile met en place, depuis 10 ans, un nouveau concept de logements accompagnés. Les personnes bénéficient d'un logement «ordinaire» avec un accompagnement périodique des collaborateurs de la Tuile. L'objectif de ce projet est de permettre à ces personnes une réadaptation à la vie en communauté et à une certaine indépendance progressive. Actuellement, dans le canton de Fribourg, 16 places sont mises à disposition des usagers d'un accueil de nuit, devenus locataires. Pour commenter ce sujet, donnons la parole à deux acteurs de la politique du logement social: Messieurs Eric Mullener, directeur de la structure d'accueil la Tuile, et Jean-Marie Dorthe, chef de service du Service social de Villars-sur-Glâne.



Que va apporter à Villars-sur-Glâne ce projet avec la Tuile?

Eric Mullener: Ce partenariat permettra d'étoffer notre carnet d'adresses et de mettre en place les moyens dont on dispose pour permettre aux citoyens de Villars-sur-Glâne, qui sont à la Tuile, de rentrer chez eux dans un logement accompagné. Au travers de cette offre, qui peut être qualifiée de quantitativement modeste, on voit une opportunité de débiter des relations institutionnelles.

Jean-Marie Dorthe: Cela permettra aux gens ayant connus divers malheurs dans leur parcours et qui se sont retrouvés à la Tuile suite à des ruptures familiales, des pertes d'emploi, de remonter la pente. Ce projet n'est pas du travail d'urgence, mais une construction positive pour la suite de leur vie.

Quelle est l'importance de ce partenariat dans la pratique sociale?

J-M.D. Ce partenariat est important, car c'est quelque chose que nous n'arrivons pas faire nous-mêmes. Nous n'avons pas le personnel en suffisance pour mettre en place un logement accompagné.

E.M. Une complémentarité entre le service social et la Tuile. La valeur ajoutée est pour tout le monde : le locataire retrouve un domicile, la Tuile peut offrir une alternative aux personnes qui arrivent en situation d'urgence et la Commune car la société n'a rien à gagner de gens qui n'ont plus rien à perdre.

Quelle est la situation du logement à Villars-sur-Glâne et dans le Grand Fribourg?

J-M.D. Le marché est trop tendu pour une aisance à trouver un loge-

ment. Cela a une influence sur les prix : les appartements sont chers, on est souvent au-dessus des normes sociales. En plus, il n'y a pas assez de logements vacants. L'ASLOCA prône 2% de logements vacants et, aujourd'hui, à Villars-sur-Glâne on est en dessous des 0.5%.

E.M. Au niveau cantonal on se situe à la limite de la pénurie. Nos clients n'ont pratiquement aucune chance, car l'offre n'est pas adaptée, mais aussi parce qu'eux ne sont pas adaptés à l'offre. On voit souvent chez eux des entraves administratives : absence de revenus, passé résidentiel, poursuites. Cela suffit pour se retrouver sur le carreau un bon moment.

Qu'en est-il des loyers à Villars-sur-Glâne en comparaison avec les communes alentour?

J-M.D. Les loyers sont plus chers que dans le reste du district de la Sarine. Dans les anciens quartiers on peut trouver des appartements pas trop chers. Plus on s'éloigne du centre du Grand-Fribourg, plus ça diminue. Mais maintenant cela a tendance à s'égaliser.

E.M. Je remarque aussi que dans la région de Bulle c'est encore pire. Pour les personnes en manque de logement, on pourrait aller voir en périphérie, mais là on est confronté à des manques d'infrastructures (transports, accueil extrascolaire, etc.).

Pouvez-vous décrire une situation de perte de logement à Villars-sur-Glâne?

J-M.D. Cela part souvent d'un problème familial. Le membre de la famille qui doit partir peut se retrouver en manque de réseau familial ou d'amis. Ces difficultés peuvent être accompagnées de



Jean-Marie Dorthe



Eric Mullener

problèmes de travail, de santé, et il se retrouve à la Tuile. Depuis là, il faut tout reconstruire, à commencer par retrouver un logement et un domicile officiel.

E.M. Cet effet domino se retrouve chez 80% des personnes qui arrivent à la Tuile. Cette situation est dramatique, surtout si cela s'accompagne de problèmes de santé ou autres. Notre objectif est de permettre à ces personnes de garder l'espoir : avec ces logements accompagnés on peut redonner une chance aux personnes sans domicile (ndlr. article 8 communément appelés SDF) de retrouver une adresse officielle et donc de l'aide matérielle.

En quoi la commune de Villars-sur-Glâne est-elle un partenaire important dans la politique de logement de la Tuile et vice et versa?

E.M. La commune de Villars-sur-Glâne, par son service social et son service des curatelles, offre bien des avantages car ce sont des professionnels avec qui nous travaillons souvent et très bien. Nous partageons le même objectif de réinsertion des personnes que l'on accueille.

J-M.D. Cela évite que des personnes sans domicile fixe dorment dans la rue. L'accompagnement de ces gens est primordial pour remonter la pente et ne pas sombrer dans plus de problèmes.

Pouvez-vous nous décrire la population qui fréquente les structures de la Tuile?

E.M. On accueille de nuit, certes, des personnes ayant des problèmes de consommation ou migratoires, mais il faut savoir que 53% de nos hôtes n'ont pas de problèmes de dépendance, psy-

chiatriques ou légaux. On pense aussi que ces personnes sont en transit (intra ou international) alors que sur les 500 personnes qui fréquentent la Tuile chaque année, 85% sont issues du canton. Certaines travaillent parfois, mais ont subi ce fameux effet domino dont on parlait plus tôt. On dit qu'il n'y a plus de clochards à Fribourg, mais l'accueil de nuit est plein toute l'année. Cela démontre que les utilisateurs de la Tuile ne sont pas repérables dans la rue. Cette sorte de banalisation « d'arrivée à la rue » est le phénomène le plus inquiétant.

J-M.D. Après l'accueil d'urgence, il y a quelque chose d'autre à mettre en place. Comme pour la santé, on ira d'abord aux urgences, mais ensuite on mettra en place de la rééducation. Là c'est la même chose : on a l'accueil d'urgence puis, lorsque les conditions qui ont nécessité un accueil d'urgence se sont dissipées, on peut reconstruire dans une structure comme celle des logements accompagnés.

Que devrait faire la Commune en matière de logements sociaux?

J-M.D. Le terme de logements sociaux peut faire peur. Je préférerais parler de logements de type familial avec un encadrement, un peu comme à Freiburg-en-Brigau avec des écoquartiers (sociaux par le prix et écologiques). Avec des logements sociaux en tant que tels, on a automatiquement le risque de ghetto.

E.M. Tous les projets sociaux publics ont pour souci majeur de ne pas créer de ghetto. Il faut avoir de la mixité dans le même immeuble. Il faut également créer de la fluidité : éviter que les personnes qui arrivent en difficulté de logement y restent durant une trop longue période.